

Chaire de recherche sur la jeunesse Vers la co-construction avec les acteurs de jeunesse

Synthèse des questionnaires – comité d'orientation 22 janvier 2013

CG 22

Rennes 1, Maitre de conférences en économie

PIJ Plestin les grèves (22)

Codespar

IUFM Bretagne, master « Conseiller principal d'éducation et autres métiers de l'encadrement éducatif des adolescents »

CAF Bretagne

CG 35

Ville de Lorient

Commune de St Gilles (35)

La contremarche (22)

Communauté de communes de Guingamp

Ville de Lannion

Le Skwatt (35)

PIJ de Maure de Bretagne (35)

Ville de Rennes

Habitat Jeunes MAPAR (Redon)

IRTS - GIRFAS

ORS Bretagne

Fédération des centres sociaux

MRJC

CRIJ Bretagne (7 questionnaires)

CG 35 égalité des chances

UFCV

Prévention spécialisée 29

SEA 35

Ligue de l'enseignement

GPAS Bretagne

Animafac

Commune de Ploemeur

DDCS 22

DDCS 56

Comptoir du doc

1 - Quelles sont vos projets ou questions prioritaires en matière de jeunesse pour 2013 ?

Thématiques :

▪ **Accès à l'indépendance**

- L'insertion professionnelle
- La place accordée aux jeunes dans le monde du travail
- L'emploi
- L'orientation
- L'habitat Jeunes
- La mobilité (en milieu rural particulièrement)
- La mobilité européenne
- L'accompagnement vers l'emploi et la qualification (animation et sport notamment),
- La réussite éducative.

▪ **Autonomie sociale**

- L'accessibilité à la culture et actions culturelles,
- L'accès aux droits
- L'accès à l'information (pour l'ensemble de la jeunesse du territoire)
- L'autonomie et la prise d'initiative
- L'engagement
- L'écocitoyenneté
- L'entre soi numérique et la porosité entre espace public et espace privé
- La rupture avec les modes traditionnels de transmission et de socialisation
- La construction identitaire et l'accréditation sociale pour les sans emploi.

▪ **Bien-être**

- Bien-être et confiance en soi
- Violence et respect de l'autre
- Protection de l'enfance
- Prévention des risques liés à internet et aux réseaux sociaux
- Prévention routière
- Prévention de la délinquance
- Prévention des violences scolaires
- Addictions sans produit
- Santé/environnement
- Accès aux loisirs de qualité et aux pratiques sportives pour tous les jeunes (territoires urbains ou ruraux)
- Hébergement et santé des jeunes.

Publics :

- L'accompagnement vers l'emploi de jeunes des quartiers prioritaires
- Les connaissances, les perceptions du rôle des parents vis-à-vis des comportements des jeunes
- Les modalités d'accueil des 11-14 ans en mixité sociale
- Des enquêtes santé vers les apprentis, les élèves infirmiers et aides-soignants
- Les jeunes en situation de vulnérabilité
- L'accessibilité des structures ressources pour les PMR
- La paupérisation des jeunes
- Les mineurs fugueurs et jeunes majeurs livrés à l'errance en dehors de tout lien et attache
- La place des 12-25 ans sur les territoires au travers d'un double prisme : les points de vulnérabilité du public jeune et sa capacité de mobilisation
- Une meilleure connaissance des jeunes et des problématiques juvéniles (logement, santé, stratégies d'information, besoins sociaux, culturels, de loisirs, etc.).

Modalités politiques :

- Organisation de rencontres départementales de la jeunesse
- Elaboration du cadre départemental de la politique éducative
- Déclinaison territoriale de la politique éducative du département à travers les agences départementales
- Démarche Qualité Projet définissant un nouveau mode d'engagement et de contractualisation sur un territoire entre les acteurs et la collectivité
- Construction d'un Pôle Jeunesse
- Rendre lisible et cohérent notre politique municipale
- Réalisation d'un Pacte Jeunesse
- Avoir des engagements forts et réalistes vers ce public des 16/25 ans
- Nouveau schéma départemental de la protection de l'enfance
- La place des jeunes dans les politiques publiques locales
- Animation d'un Conseil Communautaire des Jeunes
- Faire participer plus de représentants de jeunes générations aux réflexions et travaux faire en sorte que les questionnements, préconisations et mises en action soient co-construits avec des jeunes
- La prise en compte de la parole des jeunes dans la mise en place des politiques publiques
- Interroger la place des jeunes (leur statut, leur majorité en deux temps) en France et la question du faire société avec ou sans eux
- Réinterroger les pratiques institutionnelles, associatives et celles des acteurs de terrain, dans une réflexion intercommunale voire départementale
- Créer des formes d'organisation plus horizontale qui décloisonnent les acteurs institutionnels et associatifs agissant sur un territoire en inscrivant leur action dans le champ de la coopération et non dans celui de la coexistence.

Modalités d'intervention, d'action :

- **Développer des dispositifs d'aide, d'accompagnement :**

- Développement des alternatives au placement
- Mise en place des contrats d'avenir
- Développement du service civique
- La relance des dispositifs de fonds d'aide aux initiatives jeune
- Développement de l'accès au logement (un nouvel habitat collectif)
- Prise en charge des situations complexes
- Développement des alternatives au placement
- Formation pour jeunes adultes en milieu rural : réfléchir et échanger sur leur projet de vie/projet professionnel
- L'accompagnement éducatif
- L'action éducative d'intérêt collectif
- Création d'un portail permettant une rencontre entre une information institutionnelle et une information construite par les jeunes
- Relance du pilotage institutionnel des politiques éducatives locales dans le département à travers notamment la réactivation des groupes de pilotage associatif : la DDCS, la CAF, les services départementaux de l'éducation nationale et le conseil général
- Evaluation des actions d'accompagnement mises en œuvre auprès des acteurs des politiques éducatives locales depuis une quinzaine d'année : offre éducative de formation et regroupement des coordonnateurs PEL.

▪ **Encourager les démarches participatives et citoyennes :**

- Insérer les jeunes dans des actions intergénérationnelles
- Les rendre acteurs de leurs temps de loisirs
- Faire émerger des projets, accompagnement des projets de jeunes (en junior association ou non)
- Favoriser le développement et la consolidation des projets portés par les associations de jeunes
- Favoriser la participation et l'implication dans des projets culturels
- Réaliser des diagnostics locaux de santé qui associent les populations concernées
- Inciter à une citoyenneté active et responsable
- Développer la prévention par les pairs
- Questionner l'impact des nouveaux modes de vie et de communication et sur l'engagement (des jeunes mais plus globalement des individus)
- Questionner l'intérêt de se positionner en tant qu'organisation de jeunesse dans la société
- Expérimenter des « coopératives jeunesse de services ».
- Permettre à des volontaires de participer et de contribuer, durant leur temps libre, à une mission éducative et sociale d'intérêt général.
- Créer un volontariat de l'animation, reconnu et adapté aux Accueils Collectifs de Mineurs
- Proposer un engagement en Service civique « de qualité » aux jeunes de 16 à 25 ans
- Informer les jeunes mineurs sur leur possibilité à s'associer tout en étant accompagné par le dispositif Juniors Associations.
- Favoriser l'engagement des jeunes majeurs pour permettre le renouvellement associatif local.
- Accompagnement pour les associatifs étudiants souhaitant développer une activité d'économie sociale et solidaire (programme « jeun'ess »)
- Animation de réseau entre associations qui travaillent sur la diffusion des savoirs avec le réseau Plume ! (vulgarisation scientifique)
- Rencontre européenne de jeunes associatifs pour 2013 année européenne des citoyens
- Lire les engagements des jeunes pour mieux en soutenir les processus

-Créer des lieux qui, en valorisant le dialogue permanent entre la population (enfants, jeunes, adultes, anciens), les associations, les institutions, les représentants politiques et la confrontation des pratiques et représentations des uns et des autres, contribuent à développer la confiance et la coopération.

▪ **Aller vers les jeunes :**

Aller là où sont les jeunes

Recueillir de la parole

Le travail de rue

▪ **Accompagner les professionnels :**

-Valoriser les principaux résultats d'enquête santé auprès des acteurs

-Construire une nouvelle formation pour les CPE et les enseignants

-Recherche et expérimentation sur la notion d'intelligence collective sur les territoires ruraux.

-Un espace d'échange entre acteurs professionnels et élus

-Connaissances actualisées des aides financières et des dispositifs d'accompagnement

-Réflexions partagée avec les directeurs et coordinateurs des centres sociaux sur l'animation jeunesse : spécificités, place faites aux jeunes dans les organisations, pratiques et postures face aux situations de violence, travail partenarial

-Formation-action qui vise à caractériser le rôle et la place de l'animation jeunesse dans une animation de territoire, à apporter des clefs de lecture aux professionnels de la jeunesse, à mutualiser les expériences.

-Expérimenter une forme de Recherche Action « hybride » mobilisant chercheurs, professionnels et publics visés

-Réaliser un guide méthodologique pour permettre aux professionnels de développer une pédagogie sociale hors les murs

-Engager les acteurs éducatifs (éducation nationale, Etablissements et structures médicosociales, associations de parents, Caf, DDCS, ARS....) dans un processus de transformation des esprits et des pratiques

-Poursuivre l'accompagnement des structures, équipes à l'accueil de tous les publics, dans les lieux non dédiés et non spécialisés.

2 - Quelles initiatives portées par votre structure ou votre territoire souhaiteriez-vous partager au sein du comité d'orientation ?

▪ Politique de jeunesse

Cg 22 : démarche de diagnostic engagée depuis début 2012 afin de réorienter l'intervention du Département en faveur des 18-25 ans

Guingamp : travaux sur le fonctionnement du futur Pôle Jeunesse

Rennes : pacte jeunesse

Ploemeur : nouveaux modes d'organisation plus coopératifs et participatifs

DDCS 56 : accompagnement d'élus et techniciens (de la phase diagnostic aux étapes opérationnelles) dans la mise en œuvre de politiques locales 12-25 ans.

▪ Participation, citoyenneté et engagement des jeunes

-Codespar : existence et enjeux d'un groupe-projet jeunes

-Contremarche : le travail de mesure d'impact des projets de jeunes en milieu rural,

-Le skawt : permettre aux jeunes de s'intégrer à la vie locale, en les aidant à monter leur projet et leur proposant une participation active à la vie communale

-CRIJ la mobilisation et l'accompagnement de l'engagement des jeunes

-CRIJ l'aide aux initiatives jeunes

-CRIJ accompagnement et valorisation de l'expression des jeunes

-CRIJ écocitoyenneté et implication des jeunes dans leur quotidien

-Mapar : mobilité européenne et le PEJA,

-Fédé des centres sociaux : place des jeunes dans les initiatives locales

-Fédé des centres sociaux : le « Vivre ensemble » sur les territoires, actions intergénérationnelles

-CG 35 : modes de consultation des jeunes

-UFCV : quelle place pour les jeunes dans la gouvernance de l'association nationale ainsi que les formes d'engagement proposées.

-Ligue de l'Enseignement : engagement en Service civique « de qualité », dispositif Juniors Associations, engagement associatif des jeunes majeurs.

-Animafac : diffusion des savoirs et accompagnement des associatifs étudiants (économie sociale et solidaire)

-DDCS 22 : « jury coup de pouce » (attribution d'une bourse pour des projets collectifs de jeunes – financement)

-DDCS 56 : formations civiques et citoyennes du service civique.

▪ Education et scolarité

-IUFM La future formation des CPE : possibilité élargie de porter des projets sur les questions d'éducation dans les établissements scolaires, en collaboration avec les autres acteurs de jeunesse du territoire.

-Guingamp : des ateliers de soutien éducatif (action menée dans le cadre du PRE)

- IRSTGIRFAS : la prévention des violences scolaires
- Fédé des centres sociaux : la place des parents et la place des structures de type « centres sociaux » dans le processus éducatif
- DDCS56 : les regroupements de coordonnateurs de politiques éducatives locaux
- DDCS56 : évaluation des actions d'accompagnement mises en œuvre auprès des acteurs des politiques éducatives locales depuis une quinzaine d'année

▪ **Accessibilité à l'autonomie**

- CAF : l'accès au logement des jeunes.
- Lannion : accessibilité des structures d'accueil jeunes pour tous les 11-14 ans (mixité sociale)
- CRIJ : accessibilité à l'information
- CG 22 : action « Pass'autonomie » en cours de validation
- Le dispositif Kart emploi (Lorient): accompagnement vers l'emploi d'une cohorte d'une trentaine de jeunes de quartiers prioritaires.
- Fédé des centres sociaux : accompagnement des jeunes précaires
- Fédé des centres sociaux : accès des jeunes à la culture
- Fédé des centres sociaux : les publics qui ont des difficultés à s'inscrire dans les propositions « ordinaires »
- MRJC : formations « Imagination » autour de l'installation en milieu rural (observations, expérimentations, constats, résultats...)
- MRJC : l'emploi des jeunes (enquête nationale, un stage de recherche, débats sur les territoires, livre (« d'après les jeunes va y avoir du taf! »))
- MRJC : une campagne d'action mobilité (création d'une aire de covoiturage à La Guerche de Bretagne (35) sur lequel vient d'être embauché un volontaire).
- Ploemeur : les questions liées au travail, à l'emploi, à l'utilité sociale.
- Ploemeur : numérique et socialisation

▪ **Partage d'expériences, de connaissance et de responsabilités**

- ORSB : valorisation et partage des résultats des travaux de l'ORS avec les acteurs, le développement de nouveaux champs d'études
- CRIJ modalités de mutualisation et de partage entre acteurs de la jeunesse
- CRIJ : approche transversale de la jeunesse et pluridisciplinarité
- CRIJ : organisation de rencontres départementales d'acteurs jeunesse
- Contremarche : la notion de RSA – Responsabilité Sociétale des Acteurs, le socle de la DQP (Démarche Qualité Projet)
- Fédé des centres sociaux : approche et accompagnement non spécialisé des jeunes dans le cadre d'un projet global s'inscrivant sur un territoire et concernant leurs familles : légitimité et lisibilité ?
- MRJC : diffusion du livre « d'après les jeunes va y avoir du taf! » et échanges
- Prévention spécialisée Quimper : l'approche adéquationniste des politiques publiques
- SEA 35 : une forme de Recherche Action « hybride » mobilisant chercheurs, professionnels et publics visés (mineur fugueur jeunes, majeurs en errance)
- GPAS : le travail hors les murs
- Animafac : rencontre européenne de jeunes associatifs pour 2013 année européenne des citoyens

- DDCS 56 : travail de conventionnement avec les territoires autour des accueils de jeunes 14-17 ans (travaux de co-construction éducative)
- DDCS 56 : mise en place de la politique dans le domaine du handicap depuis 2009 au sein de la DDCS (mise en relation entre les différents acteurs éducatifs dans des comités d'orientation et groupes de travail)
- Comptoir du doc : organisation de rencontres documentaires comme temps de réflexion sur la place des jeunes dans notre société. Le film documentaire peut être un outil intéressant pour la recherche (comme moyen d'observation, ou encore de recueil de données et de témoignages) pour le citoyen, il permet de s'interroger sur le monde qui nous entoure, à travers le regard d'un auteur.

3 - Quelles sont vos attentes vis à vis de la chaire de recherche sur la jeunesse ?

• Concernent-elles un champ de questionnement, un public ou un territoire spécifique ?

62 % oui

Public

- Les 18-25 ans
- Les 13-25 ans
- Les adolescents
- La vie des jeunes de 12 à 18 ans
- Les pratiques culturelles des 18-25 ans
- Les nouvelles pratiques (réseaux sociaux)
- Les codes de la jeunesse
- Les jeunes ayant moins d'opportunités
- Les jeunes en Europe
- Les jeunes en milieu rural
- Les jeunes de 17 à 25 ans
- Les jeunes les plus fragilisés par leur parcours
- Les publics vulnérables que sont les mineurs fugueurs et jeunes majeurs livrés à l'errance
- Les attentes des 15-25 ans vis-à-vis de l'offre de service, de loisirs, de pratiques sportives, d'informations, de qualifications, de formations et leurs besoins en matière d'emploi, de qualification, de logement, de ressources financières, ...
- Les jeunes en situation de handicap comprise non comme vulnérabilité mais comme un potentiel et leur place dans la sphère sociale
- Les problématiques juvéniles (logement, santé, stratégies d'information, besoins sociaux, culturels, de loisirs, etc.)

Territoires

- Meilleures connaissances des micro territoires (communaux, intercommunaux, quartiers politique de la ville) par l'acquisition d'outils d'investigation et d'analyse de l'environnement social de ces territoires afin de poser des diagnostics affinés
- Les territoires rurbains (concentrant des problématiques d'identité, de mobilité ...) souvent dépourvus de modèles (d'histoire) établis dans le champ jeunesse et peu traversés par les dispositifs institutionnels nationaux (CUCS ...)

Questionnements

- L'accès à l'autonomie
- Les sorties de placement
- Les marges de manœuvre pour les plus fragilisés
- L'engagement des jeunes
- Les alternatives au placement et la mobilisation de ressources de proximité

- L'inclusion des jeunes en fin de placement
- Les organisations de jeunesse (plus-value, particularité-originalité de fonctionnement...),
- L'incitation et l'accompagnement de l'engagement social des jeunes,
- L'engagement associatif des jeunes de 13 à 25 ans
- La prise de distance sur les pratiques des professionnels
- Le maillage territorial
- Les points de vulnérabilité et les potentialités de la jeunesse
- La définition des «acteurs» de la jeunesse, en terme de métiers, de compétences validés ou à acquérir, de formations ... (qu'est-ce qu'un animateur jeunesse ?)

• **Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles que vous estimez comme prioritaires pour répondre à vos attentes sur la jeunesse ?** (classer par ordre de priorité de 1 à 7 les propositions suivantes)

Diffuser les résultats de recherche, d'articles venant de paraître

- Choix 1 : 3 fois
- Choix 2 : 1 fois
- Choix 3 : 3 fois
- Choix 4 : 4 fois
- Choix 5 : 2 fois
- Choix 6 : 7 fois
- Choix 7 : 11 fois

Faciliter la circulation de l'information, l'accès aux ressources

- Choix 1 : 2 fois
- Choix 2 : 2 fois
- Choix 3 : 1 fois
- Choix 4 : 4 fois
- Choix 5 : 8 fois
- Choix 6 : 8 fois
- Choix 7 : 4 fois

Mutualiser et valoriser les ressources, les expériences et les connaissances de chacun

- Choix 1 : 6 fois
- Choix 2 : 7 fois
- Choix 3 : 4 fois
- Choix 4 : 6 fois
- Choix 5 : 4 fois
- Choix 6 : 3 fois
- Choix 7 : 2 fois

Produire ensemble de la connaissance à partager (recherche action, recherche interventionnelle,...)

Choix 1 : 12 fois

Choix 2 : 7 fois

Choix 3 : 4 fois

Choix 4 : 5 fois

Choix 5 : 1 fois

Choix 6 : 1 fois

Choix 7 : 1 fois

Créer des outils de mutualisation (guides, fiches méthodologiques,...)

Choix 1 : 2 fois

Choix 2 : 3 fois

Choix 3 : 7 fois

Choix 4 : 2 fois

Choix 5 : 6 fois

Choix 6 : 4 fois

Choix 7 : 5 fois

Accompagner les démarches et les projets (apport de connaissances, aide au diagnostic et à l'évaluation,...)

Choix 1 : 1 fois

Choix 2 : 7 fois

Choix 3 : 9 fois

Choix 4 : 4 fois

Choix 5 : 2 fois

Choix 6 : 2 fois

Choix 7 : 1 fois

Ouvrir des espaces de réflexion partagée en fonction de préoccupations communes (journées thématiques, colloques, débats...)

Choix 1 : 9 fois

Choix 2 : 3 fois

Choix 3 : 1 fois

Choix 4 : 7 fois

Choix 5 : 6 fois

Choix 6 : 1 fois

Choix 7 : 4 fois